



## Direction départementale de la jeunesse et des sports

11 avenue Paul Verlaine - BP 2428  
38034 GRENOBLE cédex 2  
Tél. 04 76 33 73 73 - Fax : 04 76 40 82 14 - Mel : dd038@jeunesse.gouv.fr  
Site : <http://www.ddjs-isere.jeunesse-sports.gouv.fr>

Patricia FAYEN - Séjours avec hébergement : 04.76.33.53.68  
M-Noëlle THILLET - Accueils de loisirs sans hébergement : 04.76.33.53.89

**SARL SCOP**  
**CLUB VERCORS**  
300 RUE PIETRI, BP 72  
38200 VILLARD DE LANS

## Récépissé de déclaration n° 382051005 d'un local hébergeant des mineurs

### Local

Dénomination : **DOMAINE DES GIRARDS**

### Exploitant

Identité : **SARL SCOP**

### Implantation

LES GIRARDS 38250 LANS-EN-VERCORS  
Tél : 04.76.95.14.45

### Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 96  
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :  
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 19/12/2007

### Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4  
Date dernière visite commission sécurité : 24/02/2005  
Date arrêté municipal d'ouverture : 23/12/1998  
Remarques éventuelles : CAPACITE / 96 MINEURS + 12 ADULTES

Fait le 18 janvier 2008 à Grenoble

*P/le Directeur départemental,  
et par délégation,  
l'Inspecteur,*

*Nicolas VOILLON*

*Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.*

*Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.*

*Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.*